

Objet : Ouverture des inscriptions au transport scolaire – Rentrée 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2026 sont ouvertes.

Afin de permettre à la Région Nouvelle-Aquitaine d'organiser au mieux ce service, nous vous invitons à procéder à l'inscription de votre enfant dans les meilleurs délais.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions réalisées **avant le 27 juillet 2026** bénéficient de la gratuité des frais de dossier. Passée cette date, **une majoration de 24 €** sera appliquée.

Pour les élèves utilisant la navette entre l'école de **Lansac** et l'école de **Tauriac**, une participation financière annuelle de **30,60 €** par enfant est demandée.

Si votre enfant possède déjà une carte de transport sans contact, celle-ci devra être renouvelée lors de l'inscription. Après validation du dossier, la mise à jour de la carte s'effectuera automatiquement lors de sa première utilisation.

Modalités d'inscription

- En ligne sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine : transports.nouvelle-aquitaine.fr ;
- En cas de difficulté, le SIRP (Syndicat Intercommunal des Regroupements Pédagogiques) assure **une permanence à la mairie de Lansac, tous les matins de 9 h à 12 h, jusqu'au 20 juillet 2026.**

Rappel concernant l'accueil périscolaire

Afin d'assurer une bonne organisation des services périscolaires, les enfants doivent regagner leur commune de résidence à l'aide de la navette.

Ainsi :

- les enfants domiciliés à Lansac rejoignent l'accueil périscolaire de Lansac ;
- les enfants domiciliés à Tauriac rejoignent l'accueil périscolaire de Tauriac.

Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le SIRP